

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00005
Numéro SIREN : 326 286 929
Nom ou dénomination : ORMEAUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2018 sous le numéro de dépôt 27

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES
6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ORMEAUDIS
1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Orneau
65000 Tarbes

V/REF :
N/REF : 83 B 5 / 2018-B-27

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 26/12/2017,

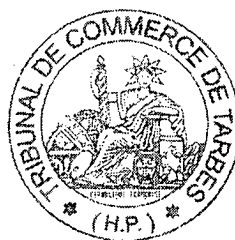
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

ORMEAUDIS
Société par actions simplifiée
1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Orneau
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-27 le 04/01/2018
R.C.S. TARBES 326 286 929 (83 B 5)

Fait à TARBES le 04/01/2018,
LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the name of the greffier.

Désignation de l'entreprise : <u>Sas ORMEAUDIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1, rue Jean Perrin 65000 TARBES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>32628692900020</u>		Néant ☐ *			
		Exercice clos le, <u>31/12/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	<i>Certifié sincère par le Président</i>	
	Frais de développement*	CX	CO		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		85 434 6 599
	Fonds commercial (1)	AII	AI		778 227
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		356 202 1 826 717
	Constructions	AP	AQ		2 862 705 7 042 699
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		921 256 195 290
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		2 383 566 2 335 161
Immobilisations en cours	AV	AW		9 596	
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV		225	
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE		1 004 942	
Prêts	BF	BG		24 099	
Autres immobilisations financières*	BII	BI		230 228	
TOTAL (II)		BJ	BK	6 609 164 13 453 782	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	23 310	
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	37 636 2 494 218	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 666 140 121	
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 406 1 324 785	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		300 000
Disponibilités	CF	CG		1 290 189	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		125 995	
TOTAL (III)		CJ	CK	44 709 5 698 619	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	6 653 872 19 152 401
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		Sas ORMEAUDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ FJ)			DG	7 606 872	
	Report à nouveau			DH	470 456	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	808 542	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	8 929 870	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	33 741	
	Provisions pour charges			DQ	16 100	
	TOTAL (III)			DR	49 841	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 237 729	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	208 925	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	77	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 948 771	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 637 018	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	40 224	
	Autres dettes			EA	99 946	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	10 172 690		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 152 401		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 463 895	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : Sas ORMEAUDIS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	41 044 380	FB		FC	41 044 380	
	Production vendue {	biens *	FD	919 887	FE		FF	919 887
		services *	FG	515 646	FH		FI	515 646
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	42 479 913	FK		FL	42 479 913	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	240 310	
	Autres Produits (1) (11)					UQ	180 983	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	42 901 206
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	33 134 530	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	39 190	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	719 597	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	6 664	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 471 248	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	665 679	
	Salaire et traitements *					FY	2 798 866	
	Charges sociales (10)					FZ	915 501	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	790 894	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	43 302		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	22 954		
	Autres charges (12)					GE	42 371	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	41 650 796
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 250 410	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 029	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 297	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 326	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	131 322	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	131 322	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-124 996	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 125 414	

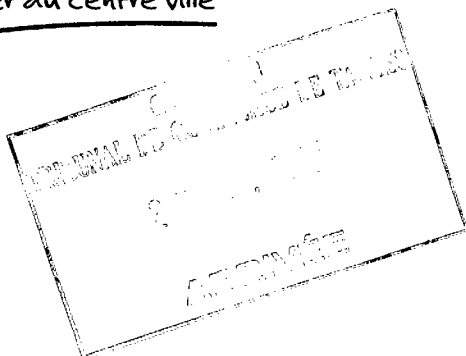
(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>Sas ORMEAUDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	93 600
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HD	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	93 600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	57 137
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 406
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	58 543
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	35 057
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	186 250
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	165 679
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		II	43 001 133
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	42 192 591
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		IIN	808 542
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	91 154
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	II	51 967
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IK	
	(9) Dont transferts de charges	HX	106 595
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	AI	139 754
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES		257	
AFFAIRE SECAFI		3 169	
DIFFERENT DE REGLEMENT		67	
DIFFERENCES DE CAISSE		1 242	
AUTRES CH EXCEPT/OP GESTION		436	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
CHARGES S/EXER ANTERIEURS		49 882	
CHARGES EXERC ANT ACHATS		2 085	
PROD EXCEP S/EXER ANTERIEUR			41 238
PROD EXCEP S/EX ANT ACHATS			18 509
RISTOURNES S/EX ANTERIEURS			31 407

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Votre Hyper du centre ville



Greffé du Tribunal de Commerce
6 Rue Maréchal Foch
65013 TARBES CEDEX

Tarbes, le 15 décembre 2017

Nos Réf. : BSL/AP
Objet : Dépôt des comptes

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver sous ce pli les documents nécessaires au dépôt des comptes de notre société, à savoir :

- les comptes annuels
- le rapport de gestion
- la proposition d'affectation du résultat et la résolution votée
- le rapport du commissaire aux comptes ;

Nous joignons également un règlement de 47,98 Euros à l'ordre du Tribunal de Commerce en paiement des frais.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

B. SAINT-LAURENT
Président

ORMEAUDIS

S.A.S au capital de 40 000 Euros
Siège Social : 1, rue Jean Perrin
Centre commercial
65000 TARBES - Hautes-Pyrénées

N° d'identification : 326 286 929 00020 Code activité : 4711 F

ANNEXE

(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, dont le total est de 19 152 401 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 43 001 133 € et dégageant un bénéfice de 808 542 € sur la période.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Art. L 123-14 - Alinéa 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

* Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

"- Continuité de l'exploitation,"

"- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,"

"- Indépendance des exercices,"

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le Code du Commerce et le décret N° 831 020 du 29.11.1983.

* La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

* Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06, 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L' EXERCICE

En application du règlement de l'autorité des normes comptables 2015-06, le mali technique de fusion Jacmi constaté en 2007 a été viré d'un compte d'immobilisation incorporelle à des sous-comptes représentatifs des actifs sous-jacents de ce mali technique à savoir Terrains et Immeubles. Le mali technique affecté aux immeubles est amorti sur 20 ans.

H. Le paragraphe 2.1.2 ci-dessous complète l'information donnée sur le mali technique.

2 - COMPLEMENTS D' INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 ACTIF IMMOBILISE :

La mise en œuvre des règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs appelle les commentaires suivants :

- la décomposition des bâtiments est suivie distinctement dans la comptabilité de la société,
- les durées d'amortissement des immobilisations ont été arrêtées en fonction des durées d'utilité prévues pour chaque composant et nature d'immobilisation,
- les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans les comptes de charge par nature qui les concernent,
- pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective

2.1.1 Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

* frais établissement et développement	0 €
* concessions, brevets et droits similaires	92 033 €
* Fonds commercial	778 227 €

Le fonds commercial est principalement constitué du droit d'autorisation d'exploitation commerciale du magasin délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises. En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée. Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, pour un montant global brut de 17 933 192 €

Comme indiqué ci-dessus et en application du règlement ANC 2015-06, le mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actif sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03

Au cas présent, le mali technique de fusion qui figurait pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles a été affecté comme suit parmi les immobilisations corporelles :

Terrains :	300 000 €
Immeubles :	839 000 €

Conformément au droit comptable, seuls les bâtiments sont amortis. La durée d'usage retenue est de 20 ans.

L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels informatiques	1 à 3 ans
- Aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 15 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers	5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencements, matériel, mobilier)	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais d'acquisition inclus pour les titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement Leclerc.

2.1.5 Evolution des immobilisations :

Les mouvements des comptes d'immobilisations, d'amortissement et de provision ont été les suivants :

Immobilisations :

	Valeur brute début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin de l'exercice
Immob incorporelles	2 013 250	3 220	1 146 210	870 260
Immob corporelles	16 736 033	1 254 976	57 817	17 933 192
Immob financières	1 222 061	38 222	790	1 259 494
	19 971 344	1 296 418	1 204 817	20 062 946

Amortissements :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles	89 869	3 128	7 563	85 434
Immob corporelles	5 779 467	787 830	43 568	6 523 729
	5 869 336	790 958	51 131	6 609 163

Provisions :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles				0
Immob corporelles				0
Immob financières				0
	0	0	0	0

2.2 ACTIF CIRCULANT :

2.2.1 Stocks :

Les stocks au 31.12.2016 sont évalués en P3N (Prix 3 fois net)

Pour certains rayons, ce Prix d'Achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge.
Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du coût d'achat.
Une provision pour dépréciation des marchandises a été dotée pour un montant de 37 636 €

2.2.2 Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité.

	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Immobilisations financières	254 327		254 327
Clients	145 787	145 787	
Créances fiscales et sociales	308 134	308 134	
Autres créances	1 018 057	1 018 057	
Charges constatées d'avance	125 995	125 995	
	1 852 300	1 597 973	254 327

X modif. ca

2.2.3 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Stocks	69 648	37 636	69 648	37 636
Créances	17 672	7 072	17 672	7 072
Autres comptes	0	0	0	0
	87 320	44 708	87 320	44 708

2.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Montant au début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
40 122	22 954	13 235	49 841

2.4 ETAT DES DETTES :

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	5 237 729	1 265 502	3 517 684	454 543
Autres dettes financières (1)	208 925	53 173	147 218	8 535
Fournisseurs	2 948 771	2 948 771		
Dettes fiscales et sociales	1 636 618	1 559 518		77 100
Dettes sur immobilisations	40 224	40 224		
Autres dettes	100 023	100 023		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	10 172 290	5 967 211	3 664 902	540 178
(1)	Emprunts souscrits	520 000		
	Emprunts remboursés	1 249 024		

/ modif. ca

2.5 COMPTES DE RATTACHEMENT ET DE REGULARISATION :

2.5.1 Produits à recevoir :

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant
Immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	0
Autres créanciers	618 645
Disponibilités	0
TOTAL	618 645

2.5.2 Charges à payer :

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 291
Emprunts et dettes financ. div.	7 644
Fournisseurs & autres rattachés	334 174
Dettes fiscales et sociales	862 654
Autres dettes	21 000
TOTAL	1 234 763

2.5.3 Charges et produits constatés d'avance :

	CHARGES	PRODUITS
Charges et Produits d'exploitation	125 995	
Charges et Produits financiers		
Charges et Produits exceptionnels		
TOTAL	125 995	0

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 CAPITAL SOCIAL, ENTREPRISES LIEES, FILIALES ET PARTICIPATIONS :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2500	16
- Actions émises durant l'exercice	-	-
- Actions remboursées durant l'exercice	-	-
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2500	16

3.2 ENGAGEMENTS :

3.2.1 Engagements financiers :

a) Engagements reçus :

- Caution solidaire CDA 1 375 000

b) Engagements donnés :

- Nantissement du fonds de commerce 5 564 605

3.2.2 Dettes garanties par des sûretés réelles :

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 228 438	6 939 605

3.2.3 Garanties de taux :

- SWAP : Le notional est au 31.12.2016 de 1 375 K€
Le taux payeur est un taux fixe de 2,95%
Ce SWAP prendra fin le 30.04.2019

3.2.4 Crédit bail :

	Constructions	Mat et Outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE				0
AMORTISSEMENTS :				
- Cumuls exerc antérieurs				0
- Dotations de l'exercice				0
Total	0	0	0	0
REDEVANCES PAYEES :				
- Cumuls exerc antérieurs		42 832		42 832
- Exercice		2 339		2 339
Total	0	45 171	0	45 171
REDEVANCES A PAYER :				
- à un an au plus	0	2 339	0	2 339
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	2 339	0	2 339
VALEUR RESIDUELLE :				
- à un an au plus		0		0
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	0	0	0
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE		2 339	0	2 339

3.3 DIVERS :

3.3.1 Effectif moyen :

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition (équivalence)
Cadres :	4	1
Agents de maîtrise et techniciens :	10	-
Employés :	106	-
Apprentis :	-	-
TOTAL	120	1

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	1 250 410	1 192 683	205 837	1 044 573
Résultat financier	-124 996	-124 996	-21 572	-103 424
Résultat exceptionnel	35 057	35 057	6 050	29 007
Participation + intéressement	-186 250	-142 750	-24 636	-161 614
TOTAL	974 221	959 994	165 679	808 542

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

I/S	391 077
CICE	-161 441
C.I. Mécénat	-63 957
	165 679

3.3.3 Autres informations :

a) Les charges et les produits sur exercices antérieurs n'ont pas été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants mais maintenus dans les comptes de Charges et Produits Exceptionnels.

b) Engagement retraite :

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 321402 euros au 31.12.2016 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail à Prédominance Alimentaire. L'âge de départ à la retraite pris en compte est 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres. La table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge a été utilisée.

L'entreprise a souscrit le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50 % des indemnités de fin de carrière chargées calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice

A cet effet, un complément de versement a été provisionné pour un montant de 16 100 euros au 31.12.2016

c) Honoraires des commissaires aux comptes : montant de 12300 euros, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

d) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Au titre de l'exercice 2016, il s'est élevé à 162 469 €.

En application de l'Art. 244 Quater C du CGI, nous précisons que le CICE est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, d'équipement, de formation ou de confortation du fonds de roulement.

e) Groupe CDA du Sud-Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du Sud-Ouest. Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société ORMEAUDIS de 75.80 %.

ORMEAUDIS

S.A.S. au capital de 40 000 Euros
Siège Social : 1, rue Jean Perrin
Centre commercial
65000 TARBES - Hautes-Pyrénées

N° d'identification : 326 286 929 00020 Code activité 4711 F

ANNEXE

(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, dont le total est de 19 152 401 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 43 001 133 € et dégagant un bénéfice de 808 542 € sur la période.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Art. L 123-14 - Alinéa 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

* Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- "- Continuité de l'exploitation,"
- "- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,"
- "- Indépendance des exercices,"

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le Code du Commerce et le décret N° 831 020 du 29.11 1983.

* La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

* Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06, 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L' EXERCICE

En application du règlement de l'autorité des normes comptables 2015-06, le mali technique de fusion Jacni constaté en 2007 a été viré d'un compte d'immobilisation incorporelle à des sous-comptes représentatifs des actifs sous-jacents de ce mali technique à savoir Terrains et Immeubles. Le mali technique affecté aux immeubles est amorti sur 20 ans.

Le paragraphe 2.1.2 ci-dessous complète l'information donnée sur le mali technique.

2 - COMPLEMENTS D' INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 ACTIF IMMOBILISE :

La mise en œuvre des règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs appelle les commentaires suivants :

- la décomposition des bâtiments est suivie distinctement dans la comptabilité de la société,
- les durées d'amortissement des immobilisations ont été arrêtées en fonction des durées d'utilité prévues pour chaque composant et nature d'immobilisation,
- les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans les comptes de charge par nature qui les concernent,
- pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective

2.1.1 Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

* frais établissement et développement	0 €
* concessions, brevets et droits similaires	92 033 €
* Fonds commercial	778 227 €

Le fonds commercial est principalement constitué du droit d'autorisation d'exploitation commerciale du magasin délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises. En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée. Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, pour un montant global brut de 17 933 192 €

Comme indiqué ci-dessus et en application du règlement ANC 2015-06, le mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actif sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03

Au cas présent, le mali technique de fusion qui figurait pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles a été affecté comme suit parmi les immobilisations corporelles :

Terrains :	300 000 €
Immeubles :	839 000 €

Conformément au droit comptable, seuls les bâtiments sont amortis. La durée d'usage retenue est de 20 ans. L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels informatiques	1 à 3 ans
- Aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 15 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers	5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencements, matériel, mobilier)	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais d'acquisition inclus pour les titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement I.eclerc.

2.1.5 Evolution des immobilisations :

Les mouvements des comptes d'immobilisations, d'amortissement et de provision ont été les suivants :

Immobilisations :

	Valeur brute début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin de l'exercice
Immob incorporelles	2 013 250	3 220	1 146 210	870 260
Immob corporelles	16 736 033	1 254 976	57 817	17 933 192
Immob financières	1 222 061	38 222	790	1 259 494
	19 971 344	1 296 418	1 204 817	20 062 946

Amortissements :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles	89 869	3 128	7 563	85 434
Immob corporelles	5 779 467	787 830	43 568	6 523 729
	5 869 336	790 958	51 131	6 609 163

Provisions :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles				0
Immob corporelles				0
Immob financières				0
	0	0	0	0

2.2 ACTIF CIRCULANT :

2.2.1 Stocks :

Les stocks au 31.12.2016 sont évalués en P3N (Prix 3 fois net)

Pour certains rayons, ce Prix d'Achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge

Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du coût d'achat.

Une provision pour dépréciation des marchandises a été dotée pour un montant de 37 636 €

2.2.2 Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irréconvrabilité.

	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Immobilisations financières	254 327		254 327
Clients	145 787	145 787	
Créances fiscales et sociales	308 134	308 134	
Autres créances	1 018 057	1 018 057	
Charges constatées d'avance	125 995	125 995	
	1 852 300	1 597 973	254 327

2.2.3 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Stocks	69 648	37 636	69 648	37 636
Créances	17 672	7 072	17 672	7 072
Autres comptes	0	0	0	0
	87 320	44 708	87 320	44 708

2.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Montant au début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
40 122	22 954	13 235	49 841

2.4 ETAT DES DETTES :

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	5 237 729	1 265 502	3 517 684	454 543
Autres dettes financières (1)	208 925	53 173	147 218	8 535
Fournisseurs	2 948 771	2 948 771		
Dettes fiscales et sociales	1 636 618	1 559 518		77 100
Dettes sur immobilisations	40 224	40 224		
Autres dettes	100 023	100 023		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	10 172 290	5 967 211	3 664 902	540 178
(i)				
Emprunts souscrits	520 000			
Emprunts remboursés	1 249 024			

2.5 COMPTES DE RATTACHEMENT ET DE REGULARISATION :

2.5.1 Produits à recevoir :

Produits à recevoir incltis dans les postes du bilan	Montant
Immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	0
Autres créances	618 645
Disponibilités	0
TOTAL	618 645

2.5.2 Charges à payer :

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 291
Emprunts et dettes financ. div.	7 644
Fournisseurs & epes rattachés	334 174
Dettes fiscales et sociales	862 654
Autres dettes	21 000
TOTAL	1 234 763

2.5.3 Charges et produits constatés d'avance :

	CHARGES	PRODUITS
Charges et Produits d'exploitation	125 995	
Charges et Produits financiers		
Charges et Produits exceptionnels		
TOTAL	125 995	0

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 CAPITAL SOCIAL, ENTREPRISES LIEES, FILIALES ET PARTICIPATIONS :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2500	16
- Actions émises durant l'exercice	-	-
- Actions remboursées durant l'exercice	-	-
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2500	16

3.2 ENGAGEMENTS :

3.2.1 Engagements financiers :

a) Engagements reçus :

- Caution solidaire CDA 1 375 000

b) Engagements donnés :

- Nantissement du fonds de commerce 5 564 605

3.2.2 Dettes garanties par des sûretés réelles :

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 228 438	6 939 605

3.2.3 Garanties de taux :

- SWAP : Le notional est au 31.12.2016 de 1 375 K€
Le taux payeur est un taux fixe de 2,95%
Ce SWAP prendra fin le 30.04.2019

3.2.4 Crédit bail :

	Constructions	Mat et Outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE				0
AMORTISSEMENTS :				
- Cumuls exerce antérieurs				0
- Dotations de l'exercice				0
Total	0	0	0	0
REDEVANCES PAYEES :				
- Cumuls exerce antérieurs		42 832		42 832
- Exercice		2 339		2 339
Total	0	45 171	0	45 171
REDEVANCES A PAYER :				
- à un an au plus	0	2 339	0	2 339
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	2 339	0	2 339
VALEUR RESIDUELLE :				
- à un an au plus		0		0
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	0	0	0
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE		2 339	0	2 339

3.3 DIVERS :

3.3.1 Effectif moyen :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition (équivalence)
Cadres :	4	1
Agents de maîtrise et techniciens :	10	-
Employés :	106	-
Apprentis :	-	-
TOTAL	120	1

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	1 250 410	1 192 683	205 837	1 044 573
Résultat financier	-124 996	-124 996	-21 572	-103 424
Résultat exceptionnel	35 057	35 057	6 050	29 007
Participation + intéressement	-186 250	-142 750	-24 636	-161 614
TOTAL	974 221	959 994	165 679	808 542

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

IS	391 077
CICE	-161 441
C.I. Mécénat	-63 957
	165 679

3.3.3 Autres informations :

a) Les charges et les produits sur exercices antérieurs n'ont pas été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants mais maintenus dans les comptes de Charges et Produits Exceptionnels.

b) Engagement retraite :

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 321 402 euros au 31.12.2016 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail à Prédominance Alimentaire. L'âge de départ à la retraite pris en compte est 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres. La table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge n'a été utilisée.

L'entreprise a souscrit le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50 % des indemnités de fin de carrière chargées calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice

A cet effet, un complément de versement a été provisionné pour un montant de 16 100 euros au 31.12.2016

c) Honoraires des commissaires aux comptes : montant de 12300 euros, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

d) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Au titre de l'exercice 2016, il s'est élevé à 162 469 €.

En application de l'Art. 244 Quater C du CGI, nous précisons que le CICE est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, d'équipement, de formation ou de confortation du fonds de roulement.

e) Groupe CDA du Sud-Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du Sud-Ouest. Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société ORMEAUDIS de 75.80 %.

Centre Commercial de l'Orneau
65000 TARBES
326 286 929 RCS TARBES

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 808.541,82 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 808.541,82 euros

Affectation

- Dividendes aux associés..... 400.000,00 euros

- Le solde au poste « Autres réserves »..... 408.541,82 euros

TOTAUX 808.541,82 euros 808.541,82 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 160 euros par action.

Il est mis en paiement le 16 juin 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la fraction éligible audit abattement s'élevant à un montant total de 96.160 euros, le solde représentant un montant total de 303.840 euros n'ouvrant pas droit à l'abattement.

Exercice	<i>Revenus éligibles à la réfaction de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à la réfaction de 40%</i>
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2016	96.160 euros		303.840 euros

L'assemblée générale reconnaît que, suite à la Loi de Finances pour 2013, les dividendes perçus éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2^o du Code Général des Impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code Général des Impôts, dont le taux est de 21 %.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 808.541,82 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 808.541,82 euros

Affectation

- Dividendes aux associés..... 400.000,00 euros
- Le solde au poste « Autres réserves »..... 408.541,82 euros

TOTAUX 808.541,82 euros 808.541,82 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 160 euros par action.

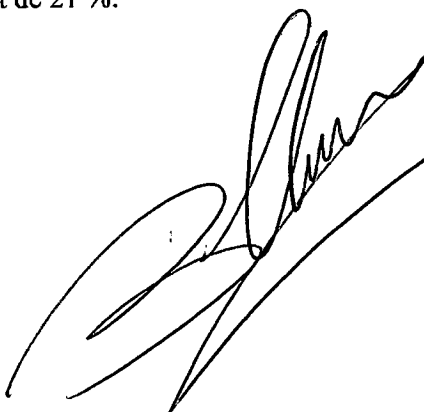
Il est mis en paiement le 16 juin 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la fraction éligible audit abattement s'élevant à un montant total de 96.160 euros, le solde représentant un montant total de 303.840 euros n'ouvrant pas droit à l'abattement.

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2016	96.160 euros		303.840 euros

L'assemblée générale reconnaît que, suite à la Loi de Finances pour 2013, les dividendes perçus éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code Général des Impôts, dont le taux est de 21 %.



Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2016**

Ormeaudis	Exercice 31/12/2016
<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</i>	<i>Page n°1/3 (+ 11 pages annexées)</i>
<i>SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - 📠 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux</i>	

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2016**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

↳ Le contrôle des comptes annuels de la société « Ormeaudis », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

↳ La justification de nos appréciations,

↳ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1° OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » relative au mali de fusion technique, en page n°1/7 de l'annexe des comptes annuels, et dans la note « 2.1.1 Immobilisations incorporelles » relative au Fonds commercial, en page n°2/7 de l'annexe des comptes annuels.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2016
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°2/3 (+ 11 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - 📠 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

2° JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

✎ Les notes « Faits caractéristiques » en page n°1/7 et « 2.1.2 Immobilisations corporelles » en page n°2/7 de l'annexe exposent les conséquences de l'application de la nouveau règlement n° 2015-06 sur la comptabilisation et l'amortissement « du mali technique de fusion ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié la correcte mise en œuvre de ce nouveau règlement et des informations fournies dans l'annexe.

✎ La note « 2.2.1 Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par votre société pour valoriser les stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables évoquées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3° VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Libourne, le 01/06/2017

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres



Frédéric Grizel
Associé cogérant

Ormeaudis	Exercice 31/12/2016
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°3/3 (+ 11 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

BILAN

COMPTES AU 31/12/2016 - VERSION DEFINITIVE

ACTIF	EXERCICE au 31/12/16 Durée 12 mois			EXERCICE au 31/12/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
CONCES., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	92 033,36	85 434,24	6 599,12	6 506,69
FONDS COMMERCIAL (1)	778 226,77		778 226,77	778 226,77
AUTRES				1 138 647,65
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	2 182 918,84	356 202,32	1 826 716,52	1 846 299,38
CONSTRUCTIONS	9 905 403,99	2 862 704,88	7 042 699,11	7 421 336,66
INSTAL. TECHN. MATER. ET OUTIL.	1 116 546,24	921 256,02	195 290,22	245 832,50
AUTRES	4 718 726,93	2 383 566,06	2 335 160,87	1 434 605,70
IMMOBILISAT. CORPORELLES EN COURS	9 596,00		9 596,00	8 491,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	225,25	/	225,25	225,25
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 004 942,13		1 004 942,13	970 382,01
PRETS	24 098,88		24 098,88	24 098,88
AUTRES	230 227,61		230 227,61	227 354,92
TOTAL I	20 062 946,00	6 609 163,52	13 453 782,48	14 102 007,41
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MATIERES PREMIERES ET AUT. APPROV	23 310,34		23 310,34	29 974,20
MARCHANDISES	2 531 854,45	37 636,12	2 494 218,33	2 501 395,92
CREANCES (3) :				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	145 787,12	5 666,15	140 120,97	146 946,07
AUTRES	1 326 190,97	1 406,25	1 324 784,72	1 491 141,22
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
AUTRES TITRES	300 000,00		300 000,00	300 000,00
DISPONIBILITES	1 290 189,18		1 290 189,18	521 016,18
MARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	125 995,03		125 995,03	123 194,19
TOTAL II	5 743 327,09	44 708,52	5 698 618,57	5 113 667,78
TOTAL GENERAL	25 806 273,09	6 653 872,04	19 152 401,05	19 215 675,19
) DONT DROIT AU BAIL) DONT A MOINS D'UN AN) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

COMPTES AU 31/12/2016 - VERSION DEFINITIVE

PASSIF	EXERCICE au 31/12/16 Durée 12 mois	EXERCICE au 31/12/15 Durée 12 mois
APITAUX PROPRES		
CAPITAL		
RESERVES :	40 000,00	40 000,00
RESERVE LEGALE		
AUTRES	4 000,00	4 000,00
REPORT A NOUVEAU	7 606 872,19	7 160 324,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	470 456,34	470 456,34
TOTAL I	8 085 541,82	7 465 548,13
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	33 741,00	31 887,00
PROVISIONS POUR CHARGES	16 100,00	8 235,00
TOTAL II	49 841,00	40 122,00
DETTES (1)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENT CREDIT (2)		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 237 729,01	6 000 625,17
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	208 925,25	225 682,70
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	77,00	106,75
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 948 770,86	2 880 742,57
DETTES SUR IMMOBILISATION ET COMPTES RATTACHES	1 637 017,96	1 305 342,77
AUTRES DETTES	40 223,92	236 788,91
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)	99 945,70	104 935,66
TOTAL III	10 172 689,70	10 754 224,53
TOTAL GENERAL	19 152 401,05	19 215 675,19
DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
DONT CONCOURS BANC COURANT ET SLD CRED B		

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES AU 31/12/2016 - VERSION DEFINITIVE

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
VENTES DE MARCHANDISES	41 044 379,88	42 112 398,24
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	919 886,99	19 132,37
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	515 646,29	531 937,30
REPRISES S/ PROVIS. & AMORT. TRANSF CHARGES	240 309,85	213 071,79
AUTRES PRODUITS	180 983,33	159 763,36
TOTAL	42 901 206,34	43 036 303,06
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
ACHATS DE MARCHANDISES	33 759 897,41	34 376 356,10
VARIATION DE STOCK	39 189,85	(57 582,26)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVIS.	94 160,59	109 806,28
VARIATION DE STOCK	6 663,86	921,56
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 471 317,41	2 442 860,01
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	665 679,42	670 332,22
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 798 865,68	2 748 627,84
CHARGES SOCIALES	915 501,05	898 682,11
DOTATION AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS		
S/IMMOBILIS. DOTATIONS AUX AMORTS.	790 893,55	741 850,02
S/ACTIF CIRC. DOTATIONS AUX PROVIS.	43 302,27	75 823,01
POUR RISQUES & CHARGES:DOTAT. AUX PROV.	22 854,00	40 122,00
AUTRES CHARGES	42 371,19	32 179,85
TOTAL	41 650 796,28	42 079 978,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 250 410,06	956 324,32
QUOTE PART RESULT/OP EN COMMUN		
PRODUITS FINANCIERS (3)		
PARTICIPATIONS	1 029,14	1 022,23
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 297,18	5 617,26
TOTAL	6 326,32	6 639,49
CHARGES FINANCIERES		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES (4)	131 322,32	137 550,11
TOTAL	131 322,32	137 550,11
RESULTAT FINANCIER	(124 996,00)	(130 910,62)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 125 414,06	825 413,70

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES AU 31/12/2016 - VERSION DEFINITIVE

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	93 600,05	150 746,10
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		3 572,57
REPRISES S/PROV. ET TRANSF.CHARGE		91 721,27
TOTAL	93 600,05	246 039,94
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	57 137,04	66 585,17
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		94 513,34
DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROV.	1 406,25	
TOTAL	58 543,29	161 098,51
RESULTAT EXCEPTIONNELS	35 056,76	84 941,43
PARTICIPATION SALAIRES AUX RESULTATS	186 250,00	134 400,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	165 679,00	29 407,00
TOTAL DES PRODUITS	43 001 132,71	43 288 982,49
TOTAL DES CHARGES	42 192 590,89	42 542 434,36
BENEFICE	808 541,82	746 548,13
Y COMPRIS :		
Crédit-bail mobilier		
Crédit-bail immobilier		
1) Dt produits afferents à des exerc. ant.		
2) Dt charges afferentes à des exerc. ant.		
3) Dt produits concernant entreprises liées		
4) Dt intérêts concernant entreprises liées		

ORMEAUDIS

S.A.S. au capital de 40 000 Euros
Siège Social : 1, rue Jean Perrin
Centre commercial
65000 TARBES - Hautes-Pyrénées

N° d'Identification : 326 286 929 00020 Code activité : 4711 F

ANNEXE

(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, dont le total est de 19 152 401 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 43 001 133 € et dégageant un bénéfice de 808 542 € sur la période.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Art. L 123-14 - Alinéa 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

* Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- "- Continuité de l'exploitation,"
- "- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,"
- "- Indépendance des exercices,"

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code du Commerce et le décret N° 831 020 du 29.11.1983.

* La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

* Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06, 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En application du règlement de l'autorité des normes comptables 2015-06, le mali technique de fusion Jacni constaté en 2007 a été viré d'un compte d'immobilisation incorporelle à des sous-comptes représentatifs des actifs sous-jacents de ce mali technique à savoir Terrains et Immeubles. Le mali technique affecté aux immeubles est amorti sur 20 ans.

Le paragraphe 2.1.2 ci-dessous complète l'information donnée sur le mali technique.

2 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 ACTIF IMMOBILISE :

La mise en œuvre des règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs appelle les commentaires suivants :

- la décomposition des bâtiments est suivie distinctement dans la comptabilité de la société,
- les durées d'amortissement des immobilisations ont été arrêtées en fonction des durées d'utilité prévues pour chaque composant et nature d'immobilisation.
- les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans les comptes de charge par nature qui les concernent.
- pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

2.1.1 Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

* frais établissement et développement	0 €
* concessions, brevets et droits similaires	92 033 €
* Fonds commercial	778 227 €

Le fonds commercial est principalement constitué du droit d'autorisation d'exploitation commerciale du magasin délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, pour un montant global brut de 17 933 192 €

Comme indiqué ci-dessus et en application du règlement ANC 2015-06 , le mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actif sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03

Au cas présent , le mali technique de fusion qui figurait pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles a été affecté comme suit parmi les immobilisations corporelles :

Terrains :	300 000 €
Immeubles :	839 000 €

Conformément au droit comptable , seuls les batiments sont amortis . La durée d'usage retenue est de 20 ans.

L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels informatiques	1 à 3 ans
- Aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 15 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers	5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencements, matériel, mobilier)	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat , frais d'acquisition inclus pour les titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement Leclerc.

2.1.5 Evolution des immobilisations :

Les mouvements des comptes d'immobilisations, d'amortissement et de provision ont été les suivants :

Immobilisations :

	Valeur brute début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin de l'exercice
Immob incorporelles	2 013 250	3 220	1 146 210	870 260
Immob corporelles	16 736 033	1 254 976	57 817	17 933 192
Immob financières	1 222 061	38 222	790	1 259 494
	19 971 344	1 296 418	1 204 817	20 062 946

Amortissements :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles	89 869	3 128	7 563	85 434
Immob corporelles	5 779 467	787 830	43 568	/ 6 523 729
	5 869 336	790 958	51 131	6 609 163

Provisions :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles				0
Immob corporelles				0
Immob financières				0
	0	0	0	0

2.2 ACTIF CIRCULANT :

2.2.1 Stocks :

Les stocks au 31.12.2016 sont évalués en P3N (Prix 3 fois net)

Pour certains rayons, ce Prix d'Achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge.

Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du coût d'achat.

Une provision pour dépréciation des marchandises a été dotée pour un montant de 37 636 €

2.2.2 Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité.

	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Immobilisations financières	254 327		254 327
Clients	145 787	145 787	
Créances fiscales et sociales	308 134	308 134	
Autres créances	1 018 057	1 018 057	
Charges constatées d'avance	125 995	125 995	
	1 852 300	1 597 973	254 327

2.2.3 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Stocks	69 648	37 636	69 648	37 636
Créances	17 672	7 072	17 672	7 072
Autres comptes	0	0	0	0
	87 320	44 708	87 320	44 708

2.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Montant au début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
40 122	22 954	13 235	49 841

2.4 ETAT DES DETTES :

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	5 237 729	1 265 502	3 517 684	454 543
Autres dettes financières (1)	208 925	53 173	147 218	8 535
Fournisseurs	2 948 771	2 948 771		
Dettes fiscales et sociales	1 636 618	1 559 518		77 100
Dettes sur immobilisations	40 224	40 224		
Autres dettes	100 023	100 023		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	10 172 290	5 967 211	3 664 902	540 178
(1)	Emprunts souscrits	520 000		
	Emprunts remboursés	1 249 024		

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

2.5 COMPTES DE RATTACHEMENT ET DE REGULARISATION :

2.5.1 Produits à recevoir :

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant
Immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	0
Autres créances	618 645
Disponibilités	0
TOTAL	618 645

2.5.2 Charges à payer :

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 291 /
Emprunts et dettes financ. div.	7 644
Fournisseurs & cptes rattachés	334 174
Dettes fiscales et sociales	862 654
Autres dettes	21 000
TOTAL	1 234 763

2.5.3 Charges et produits constatés d'avance :

	CHARGES	PRODUITS
Charges et Produits d'exploitation	125 995	
Charges et Produits financiers		
Charges et Produits exceptionnels		
TOTAL	125 995	0

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 CAPITAL SOCIAL, ENTREPRISES LIEES, FILIALES ET PARTICIPATIONS :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2500	16
- Actions émises durant l'exercice	-	-
- Actions remboursées durant l'exercice	-	-
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2500	16

3.2 ENGAGEMENTS :

3.2.1 Engagements financiers :

a) Engagements reçus :

-Caution solidaire CDA 1 375 000

b) Engagements donnés :

-Nantissement du fonds de commerce 5 564 605

3.2.2 Dettes garanties par des suretés réelles :

	Dettes garanties	Montant des suretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 228 438	6 939 605

3.2.3 Garanties de taux :

- SWAP : Le notionnel est au 31.12.2016 de 1 375 K€
Le taux payeur est un taux fixe de 2,95%
Ce SWAP prendra fin le 30.04.2019

3.2.4 Crédit bail :

	Constructions	Mat et Outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE				0
AMORTISSEMENTS :				
- Cumuls exerc antérieurs				0
- Dotations de l'exercice				0
Total	0	0	0	0
REDEVANCES PAYEES :				
- Cumuls exerc antérieurs		42 832		42 832
- Exercice		2 339		2 339
Total	0	45 171	0	45 171
REDEVANCES A PAYER :				
- à un an au plus	0	2 339	0	2 339
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	2 339	0	2 339
VALEUR RESIDUELLE :				
- à un an au plus		0		0
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	0	0	0
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE		2 339	0	2 339

3.3 DIVERS :

3.3.1 Effectif moyen :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition(équivalence)
Cadres :	4	1
Agents de maîtrise et techniciens :	10	-
Employés :	106	-
Apprentis,		-
TOTAL	120	1

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	1 250 410	1 192 683	205 837	1 044 573
Résultat financier	-124 996	-124 996	-21 572	-103 424
Résultat exceptionnel	35 057	35 057	6 050	29 007
Participation + intéressement	-186 250	-142 750	-24 636	-161 614
TOTAL	974 221	959 994	165 679	808 542

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

I/S	391 077
CICE	-161 441
C.I. Mécénat	-63 957
	165 679

3.3.3 Autres informations :

a) Les charges et les produits sur exercices antérieurs n'ont pas été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants mais maintenus dans les comptes de Charges et Produits Exceptionnels.

b) Engagement retraite :

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 321402 euros au 31.12.2016 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail à Prédominance Alimentaire. L'âge de départ à la retraite pris en compte est 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres. La table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge a été utilisée.

L'entreprise a souscrit le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50 % des indemnités de fin de carrière chargées calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice

A cet effet , un complément de versement a été provisionné pour un montant de 16 100 euros au 31.12.2016

c) Honoraires des commissaires aux comptes : montant de 12300 euros, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

d) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Au titre de l'exercice 2016 , il s'est élevé à 162 469 €.

En application de l'Art. 244 Quater C du CGI, nous précisons que le CICE est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, d'équipement, de formation ou de confortation du fonds de roulement.

e) Groupe CDA du Sud-Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du Sud-Ouest. Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société ORMEAUDIS de 75.80 %.